

DON FRA

NOMIND vandyk

L'idéologie humanitaire ou la globalisation morale

Bernard HOURS

En moins de deux décennies, les représentations des Occidentaux concernant les autres qu'eux-mêmes, les rapports Nord-Sud, la pauvreté et le sous-développement ont singulièrement évolué. La fin de la guerre froide a rendu inopérante la vision tiers-mondiste antérieure, même si la validité de l'anti-impérialisme demeure historiquement pertinente.

Si l'on qualifie d'idéologie la somme des représentations actuellement dominantes dans les sociétés occidentales, toute une part de cette idéologie occidentale révèle une large composante humanitaire. Celle-ci s'établit sur des conceptions particulières de l'altérité, de la pauvreté, de la maladie et du mal dont les images sont étalées.

On essaiera de montrer dans cet article que les représentations humanitaires sont plus qu'un ingrédient ou un avatar de l'impérialisme. Il s'agit d'une entité idéologique cohérente dont on s'efforcera de démontrer la logique qui la fonde en idéologie et finalement en outil essentiel de globalisation morale.

L'idéologie humanitaire repose sur deux pétitions de principe ou deux affirmations qui constituent son fondement. Pour pouvoir être qualifiée d'humanitaire, une représentation doit s'appuyer sur une conception de l'homme et de la vie qui permette la formulation de normes humanitaires, et surtout d'une normalité humanitaire autorisant indignations et exclusions.

Les deux piliers sur lesquels repose l'idéologie humanitaire contemporaine sont d'une part l'universalité des droits de l'homme, d'autre part la valorisation de la vie biologique et de sa durée comme mesure de la dignité humaine.

La morale qui en résulte est caractéristique de la fin du XX^e siècle, même si elle recycle des valeurs antérieures. Sa relative spécificité résulte du montage particulier de plusieurs valeurs. On se penche ici sur deux de ces valeurs qui fondent et légitiment l'idéologie humanitaire et les actions qu'elle développe. À cet égard, il faut souligner que les valeurs humanitaires justifient l'action au même titre que l'action produit ces valeurs.

J'envisagerai successivement la notion de droits de l'homme qui se présente comme le premier appui de l'idéologie humanitaire, puis le primat accordé à la vie biologique, le droit à la vie étant mis en avant comme « le droit des droits » dans la vulgate humanitaire.

Je m'attarderai enfin à montrer que l'idéologie humanitaire se présente comme une tentative de globalisation morale en rigoureuse complémentarité avec la globalisation économique opérée par le capitalisme transnational.

L'Homme et la Société, n° 129, juillet-septembre 1998 (PL 251)

Fonds Documentaire ORSTO

Cote : B*14737 Ex:2

Les droits de l'homme : des droits devenus sans sujets

À mesure que les catégories du bien et du mal échappaient à l'emprise totale des lois religieuses portées par des systèmes de croyances, l'homme comme espèce et comme sujet historique a progressivement échappé à la main de Dieu ou des Dieux. Pour une part, toutes les grandes civilisations mettent en scène des variantes de cette lente émancipation. Dans cette optique, le siècle des lumières résulte de l'humanisme occidental et de la découverte des autres hommes lors des grandes découvertes.

Il s'agit d'une appropriation du monde dont les effets se poursuivent aujourd'hui, même si les termes de cette appropriation évoluent. Le corpus des droits de l'homme et du citoyen produit par la Révolution française n'est pas la découverte tardive de vérités essentielles. Il s'interprète dans le cadre de cette appropriation du monde qui utilise tantôt la force, tantôt le droit, toujours le commerce et les échanges. Ces droits de l'homme justifient l'abolition de l'esclavage aussi bien que le colonialisme. On notera en passant que la vogue actuelle du concept de citoyenneté est contemporaine de la lecture révisionniste de la Révolution française réalisée lors de son bicentenaire ce qui semble un paradoxe.

Les citoyens ne sont plus une avant garde supposée porter les vertus de la révolution, ils sont l'*homo democraticus* d'aujourd'hui, avec tous ses bons sentiments et ses vertus ordinaires. Citoyen semble se référer à la participation à un collectif, mais lequel ? La famille, le quartier, la ville, son équipe de football, la région, le pays, l'Europe, le marché mondial, l'espèce humaine ?

Les droits de l'homme formulés au XVIII^e siècle, naturaliste s'il est, portent plus sur l'espèce que sur le sujet humain qui paraît s'affirmer au XIX^e siècle et au XX^e siècle. S'il y a toujours des sujets dans l'espèce, l'histoire semble préférer les catégories abstraites : citoyens, prolétaires, c'est-à-dire des agrégats dont l'homogénéité est ajustée à la taille de la catégorie élue.

De cette longue évolution, qui n'est pas notre sujet ici, nos contemporains retiennent seulement l'homme qui aurait des droits et triturent la citoyenneté à force d'incantations abstraites et de législations régulatrices. L'État-nation délimite l'attribution du titre de citoyen tout en faisant appel à des vertus citoyennes, variantes républicaines du communautarisme américain où nettoyer son paillason est une vertu civique. On voit surtout dans ces concepts évanescents que le droit cherche toujours ses sujets.

En effet, affirmer l'existence de droits de l'homme se présente comme un postulat ou une pétition de principe dès lors que les sujets de ces droits ne sont pas définis par rapport à des hommes concrets.

L'idéologie humanitaire, qui va bien au-delà (ou en deçà) de la déclaration des droits de l'homme, tente d'échapper à cette nécessité en s'adressant globalement à l'espèce. C'est l'espèce qui serait atteinte par des traitements inhumains. Cette approche écologique où l'homme, comme la nature, doit être protégé, constitue une première saisie des droits de l'homme, en termes d'évidence. L'homme y est perçu comme une espèce naturelle, qui à ce titre a droit à être préservée de la mort, de la souffrance, des agressions, comme les baleines ou les ours. Cette conception se résume au droit d'exister et elle s'articule avec le droit des minorités où des opprimés puisqu'il lui faut trouver des sujets = hommes, femmes, homosexuels, handicapés, témoins de Jéhovah, chasseurs, nudistes, non fumeurs ou fumeurs... La liste est sans fin qui s'applique à des pseudo- « communautés » dotées de caractères supposés particuliers, comme aux États-

Unis où le droit d'exister, d'être là, semble avoir plus d'importance que le droit à l'éducation, à la santé, à un revenu décent.

On peut probablement relever que les droits sociaux, acquis au prix de luttes sociales sont partout en régression alors que l'idéologie humanitaire triomphe. Les droits de l'homme sur lesquels s'appuie l'idéologie humanitaire demeurent donc fondamentalement attachés à l'espèce tandis que les droits sociaux sont ceux de sujets historiques, travailleurs, enfants, et qu'ils ont été arrachés et négociés dans une société donnée par des sujets concrets qui en ont payé le prix.

On est ainsi amené à se demander si la référence abstraite aux droits de l'homme est porteuse d'un sens lorsqu'elle est invoquée sans sujets et sans autre objet que le droit à l'existence.

À l'inverse, les droits concrets portant sur les conditions concrètes de cette existence, localisée, ici et maintenant, ont un sens explicite mais sont guettés par la dérégulation sociale. Tout semble se passer comme si, à défaut de pouvoir garantir un emploi stable et correctement rémunéré à tout un chacun, le « monde global », cette entité idéologique virtuelle mais efficace, faite de capitaux délocalisés et de managers déréalisés, jetait en pâture aux hommes de notre temps, non plus le malheur de leur propre condition, mais l'image du malheur des autres, ces réfugiés faméliques, ces enfants violés, les moignons sanguinolents de la souffrance d'autrui comme un tranquillisant aux yeux des masses aliénées qui vivent une vie infernale mais se nourrissent presque correctement, et peuvent acquérir des soins.

L'absence d'utopie contemporaine tend à faire de la survie une aspiration décente et acceptable dès lors que les images du malheur d'autrui vous poussent parmi les moins malheureux.

Parce qu'elle parle d'une espèce abstraite, l'idéologie humanitaire tend à n'évoquer que des corps en survie et c'est là sa raison sociale, sa mission. Si les droits de l'homme se résument au droit de survivre pour l'espèce, le droit à la vie apparaît dès lors au panthéon de l'édifice idéologique humanitaire. C'est pourquoi la vie biologique qui dure, c'est-à-dire en fait la survie, constitue après les droits de l'homme-espèce, le principal fondement de l'idéologie humanitaire d'aujourd'hui.

Le droit à la vie, droit d'un corps sans sujet

La valeur centrale de la vie apparaît comme un phénomène récent lié au développement de la médecine. Dans la plupart des sociétés les hommes étaient moins attachés à la vie qu'à des personnes de leur entourage, sujets de relations sociales, familiales, affectives, humaines. C'est le sens du deuil qui porte sur la disparition d'un être cher, et ne se lit pas comme une lamentation sur la perte de la vie, sauf à s'interroger sur le sens de la mort, comme les philosophes.

En érigeant la préservation de la santé en préoccupation première de nos contemporains occidentaux, les représentations occidentales dominantes se situent tout à l'opposé des approches religieuses ou mystiques où la souffrance du corps est un instrument ou une étape de libération.

Même si « la santé parfaite » n'existe pas, elle constitue le mythe occidental le mieux partagé, aux côtés du fantasme d'éradication de la mort. Tout se passe comme si le vieillissement de la population des pays riches dû aux progrès de la médecine se traduisait par une volonté de survivre proportionnelle à la longévité. L'obsession

sanitaire est celle des populations âgées occidentales. Elle n'est pas partagée par la majorité des populations des pays en développement obligées à gérer leurs contraintes au jour le jour, sans perspectives et dans la précarité.

Si le droit à la vie paraît désormais constituer le noyau dur des nouveaux droits de l'homme à la fin du XX^e siècle, comment s'explique et s'analyse cette réification des droits de l'homme autour de la survie du corps biologique dans les représentations de la vulgate humanitaire d'aujourd'hui ? Selon quelles logiques idéologiques ce phénomène se résume-t-il à une progressive et radicale occultation du sujet des droits, c'est-à-dire de l'homme concret ?

On peut identifier plusieurs phénomènes qui aboutissent à l'expulsion du sujet hors de la scène humanitaire. La médicalisation d'une part, la médiatisation ensuite, l'abstraction enfin.

Dans la tradition occidentale, les droits de l'homme sont sociaux et politiques. C'est un sujet politique, l'individu citoyen, la personne comme être sociopolitique qui en sont les acteurs et les bénéficiaires.

La constitution, après la seconde guerre mondiale, d'un tiers-monde, d'une guerre froide, d'une problématique du développement et du sous-développement, a porté en avant le concept de droit des peuples, qui a disparu avec la chute du mur de Berlin et celle de l'URSS. Il semble que les catégories binaires antérieures étant devenues obsolètes, au moins en apparence, plus rien ne s'oppose à la construction d'un homme abstrait, décroché de ses appartenances sociales, politiques, culturelles, religieuses.

La médicalisation des droits de l'homme a constitué un outil essentiel de cette transformation du sujet des droits. Là où l'on fustigeait l'esclavage de l'homme au XVIII^e siècle, on proteste aujourd'hui contre l'indignité faite au corps blessé ou mourant. Ce corps blessé est bien le signe d'une indignité faite à la personne, mais la protestation humanitaire ne porte pas contre celle-là. L'insistance exclusive vise la survie du corps, le droit à la vie étant présenté comme le minimum du minimum de dignité : celui qu'il faut défendre à tout prix.

Cette médicalisation trouve son origine en France, berceau des droits de l'Homme médicalisés ou humanitaire médical, à travers « l'épopée des French doctors ». La médecine humanitaire est un domaine où la France excelle à donner des leçons. C'est en effet l'un des rares créneaux idéologiques où les initiatives européennes échappent à l'influence directe des USA.

Cette médicalisation des droits de l'homme s'est opérée en plusieurs étapes. Les décolonisations ont tout d'abord permis de déqualifier les « sujets colonisés » en habitants de pays dont les Etats indépendants présentaient rarement les profils de producteurs de citoyens dans une société civile en formation. Cette faiblesse structurelle des Etats décolonisés ou indépendants (à l'exception des Etats socialistes) a favorisé l'éclosion de guerres et guérillas néo-coloniales où s'affrontaient les intérêts politiques des deux blocs durant la guerre froide, ou les intérêts économiques des puissances. C'est sur ces terrains des guerres et guérillas nées de l'instabilité postcoloniale que la médicalisation des ex- « sujets colonisés » a pu s'opérer en les transformant en victimes. Ce n'est pas un hasard si le premier chapitre des « French doctors » s'ouvre au Biafra. Cela revient d'une part à nier aux victimes leur statut politique de sujets politiques d'Etats nouveaux, d'autre part à les transformer en corps biologiques puisqu'ils ne sont pas considérés comme un « corps politique » mais comme les victimes de conflits

postcoloniaux dits tribaux (catégorie naturalisante) dont la fréquence a permis de constituer une catégorie de « victimes » en danger de mort, de famine.

Ces victimes ne sont pas d'authentiques sujets. Ce ne sont pas des citoyens ou les sujets politiques d'un corps politique, tel que les nouveaux Etats, par exemple. Leur triste qualité est d'abord celle de victimes, déplacées, lésées, exposées entre des factions, dans des Etats où la violence règne. Ils ont perdu leur qualité professionnelle de paysans, ou d'artisans, leur appartenance sociale de villageois, leur inscription géographique et territoriale ; ayant tout perdu, ils ne sont que des victimes. Ou bien n'étant perçus que comme des victimes, par ignorance ou occultation de leurs identités, ils deviennent des victimes que la médicalisation réduit au statut de corps à sauver. Le signal d'alarme qui déclenche la médicalisation humanitaire ce n'est pas l'absence de vie démocratique, c'est la survie du corps qui, lorsqu'il est en danger, transforme l'homme-sujet en corps-victime.

De tels déplacements autorisent la prise en charge de ces corps en danger, et cette prise en charge ne peut se développer que si elle fait l'objet d'une médiatisation qui permet de peser dans le conflit et de trouver les ressources nécessaires auprès de donateurs privés ou d'organisations caritatives nationales et internationales.

Le caractère médiatique des actions humanitaires a fait l'objet de nombreux commentaires qui nous autorisent à être bref sur ce point. L'événement que constitue une crise, avec ses cortèges de réfugiés, n'existe que s'il est vu par d'autres que ceux qui en sont les acteurs-victimes. N'existe que ce que montrent et évoquent les médias. Dès lors, la médiatisation n'est pas un élément externe de l'idéologie humanitaire, c'est une pièce intrinsèque de l'action humanitaire. Une organisation humanitaire qui ne fait pas connaître ses actions est condamnée à une faillite proche ou lointaine car les résultats se comptent moins en vies sauvées qu'en passages à la télévision ou dans les journaux. Dans notre société, seul ce qui est montré acquiert une réalité collective. Dès lors, la médiatisation n'est pas seulement un outil, elle est constitutive de l'idéologie humanitaire en tant que productrice d'émois sélectifs et programmés.

Médicalisés comme corps en danger de mort, médiatisés à travers des images misérabilistes de dénuement décontextualisé, les sujets devenus simples corps de l'idéologie humanitaire sont en outre déréalisés par un processus d'abstraction qui paradoxalement les constitue en corps symboles abstraits du malheur politique, plutôt qu'en corps réels atteints de lésions concrètement douloureuses. En effet, le réel médiatique est essentiellement une fiction qui produit des symboles. Il met en scène des créatures virtuelles, provoquant des émotions virtuelles, comme un jeu vidéo. La solidarité dans un tel dispositif n'est plus concrète. C'est une pulsion abstraite qui s'applique globalement à une espèce d'hommes, les victimes, dont les images ne créent pas un lien, mais ne sont qu'un support, un vecteur émotionnel, une preuve virtuelle du problème. En aval, les images d'impact et de résultats sont plus rarement présentées car dans cette logique des bons sentiments elles deviennent presque superflues.

Les sujets réels de ces scénarios catastrophes apparaissent déréalisés au terme de ce processus d'abstraction organisée ; cette abstraction est inséparable de la logique idéologique à l'œuvre dans l'action humanitaire. Les sujets : l'homme, la femme, l'enfant vus à l'écran ou dans un prospectus sortent de cette machine expulsés et expropriés du sens de leurs pratiques. Ils n'ont plus de conduites propres, d'adhésions politiques, de choix personnels. Ils apparaissent comme des victimes passives sans inscriptions

sociales; littéralement évacués. Ils ne sont plus que des symboles consommés par d'autres qu'eux-mêmes. Leur souffrance et leur précarité sont montrées, elles sont peu expliquées, encore moins analysées car les catégories binaires et manichéennes des bons et des méchants suffisent pour que le jeu se poursuive. Le pire inconvénient des bons sentiments c'est qu'ils se suffisent à eux-mêmes. Ils n'appellent pas de complément d'enquête, de curiosité, de compréhension. Tout semble dit parce que tout a été montré. Rien n'a été expliqué. Tout peut continuer. Les méchants identifiés, qu'importent les causes du mal : la morale globale est en place.

L'idéologie humanitaire comme globalisation morale

Sommairement appelée mondialisation ou globalisation, l'expansion à visée planétaire du capitalisme néo-libéral provoque de multiples exclusions liées aux effets brutaux de la concurrence sauvage dans le cadre du capitalisme marchand dérégulé. Dans les vieux pays industriels, les maux sociaux résultant de l'exploitation de la force de travail à grande échelle ont été limités par des politiques sociales. Ces politiques de gestion des inégalités, de redistribution, de protection sociale se sont appuyées sur une aspiration à la justice sociale, d'autant plus incontournable que le contexte de la guerre froide incitait les blocs à se concurrencer aussi sur ce terrain. Ainsi, « le bonheur des travailleurs » ne pouvait être totalement évacué par une course aveugle aux performances économiques. Des droits sociaux catégoriels étaient reconnus, qui tendent à être remplacés aujourd'hui par des droits culturels ou communautaires nés aux Etats-Unis. Qu'importe, semble-t-il, si de nombreux enfants américains ou britanniques sont en état de malnutrition, si la mortalité maternelle et infantile progresse aux USA, comme l'analphabétisme dans les Appalaches, les minorités culturelles peuvent s'exprimer dans une société civile de citoyens dotés de revenus suffisamment réguliers pour revendiquer cette expression. L'expression « démocratique » de cette majorité s'affirme alors que le souci de protection des plus défavorisés s'estompe au profit de prises en charge associatives qui ne visent plus à réactiver le lien social mais à panser les blessures les plus voyantes. Les deux phénomènes sont contemporains, même si l'on ne peut affirmer que les droits des uns ont été acquis au prix de la perte de droits des autres. L'idéologie humanitaire rend pensables et acceptables toutes ces mutations. L'exploitation capitaliste du travail de l'homme comme une marchandise connaît un développement tel qu'elle paraît désigner un système parvenu à un stade plus radical de son développement et de son extension. Délocalisations industrielles et précarité de l'emploi vont de pair dans la course concurrentielle à la maîtrise des coûts de production.

Dans l'idéologie humanitaire qui se développe, comme le néo-libéralisme, dans les années quatre-vingt, la détresse des hommes, ces victimes-corps ou corps-victimes, est elle aussi, exploitée et gérée comme une marchandise du marketing émotionnel. Cette conjonction historique n'est pas accidentelle. Elle constitue un premier signe qui permet d'articuler entre elles la globalisation du marché mondial en économie, et la globalisation morale qu'est l'idéologie humanitaire parvenue à la maturité de son hypocrisie. Le malheur des victimes n'est, certes pas, indifférent. Ce sont les manipulations dont il fait l'objet qui sont inconvenantes et abusent les citoyens du Nord et du Sud.

La morale humanitaire, fondée sur la dénonciation sélective de situations dites insupportables, alors que les mêmes situations s'observent dans des pays voisins, paraît

constituer le complément éthique nécessaire pour rendre « correcte » l'exploitation globalisée du capitalisme triomphant. Les méfaits d'une exploitation grossière sont admis dès lors que s'opère une sorte de dépollution symbolique morale.

L'exclusion n'étant pas niable, il convient de faire quelque chose (souvent n'importe quoi) pour prouver sa bonne foi, et ainsi se défaire de toute responsabilité. De la même façon qu'un industriel pollueur « blanchit » son site industriel et retrouve une totale virginité quitte à installer ailleurs sa technologie polluante, l'idéologie humanitaire blanchit les entreprises économiques et les institutions politiques qui exploitent et réduisent à la misère leurs travailleurs jetables ou leurs opposants, minorités encombrantes, sociales, ethniques, religieuses.

Ces brevets de « correction » décernés aux instances qui excluent et marginalisent les hommes dans leurs sociétés nous mettent en présence d'un phénomène lié au démocratisme contemporain, sorte de démagocratie dont le berceau idéologique est situé aux USA.

La libre concurrence d'un marché ouvert à l'échelle globale constitue le critère de la « correction » économique. La correction politique, c'est la démocratie américaine, avec ses petits propriétaires armés jusqu'aux dents et enfermés dans leurs appartements encadrés de mendiants ou de délinquants, tandis que les armes et les systèmes d'alarme sont fabriqués par des industriels, ceux-là gros propriétaires. Elle repose sur ces multiples droits tribaux et communautaires qui supposent la dislocation du lien social en de multiples microrelations grégaires, l'indifférence à son prochain dès lors qu'il n'est pas inséré dans « mon réseau ».

Ce rétrécissement des cercles de la solidarité est paradoxalement parfaitement compatible avec l'idéologie humanitaire qui a besoin de gens en détresse pour faire semblant de les sauver, sans s'occuper des causes de leur détresse. Les médications humanitaires ne s'intéressent pas aux causes réelles des maladies, elles préfèrent l'acharnement thérapeutique, fût-il aveugle et de peu d'effets.

Dès lors qu'un stock de « victimes » est constitué et renouvelé par les conflits locaux et régionaux, la morale humanitaire, cette correction morale à visée universelle au nom de droits de l'Homme universels, peut être érigée en indicateur de moralité et appliquée sélectivement aux différents pays de la planète, selon leur poids politique et économique.

Dans ce paysage, les droits deviennent des marchandises abstraites qui justifient des ingérences concrètes. Les affects émotionnels sont eux-mêmes des marchandises justiciables des mêmes astuces publicitaires que les produits détergents. Tout ce qui blanchit est bon, y compris le blanchissement moral. La vie elle-même de ces victimes marchandises est convertie en marchandise car la dignité des victimes est réduite à la prolongation de leur vie biologique, fût-elle un enfer. *In fine* ce droit à la vie se transforme en injonction morale. Si le destin des victimes semble de supporter les épreuves, dans certains cas, l'intervention humanitaire involontairement contribue à prolonger des situations intenable dans la mesure où elle est désormais un facteur important, intégré à la gestion des conflits. Personne ne peut nier que la poursuite de certains conflits soit une aubaine politique, économique ou industrielle. L'ambiguïté de la position des troupes internationales ou humanitaires en Somalie ou en ex-Yougoslavie illustre parfaitement ce phénomène. Malgré de telles évidences, les discours de l'idéologie humanitaire continuent d'affirmer les mêmes litotes, au-delà de l'inquiétude croissante de beaucoup d'acteurs de l'action humanitaire sur le terrain en quête de

lieux, ou de moments de réflexion que l'intervention « en temps réel » et ses contraintes ne permettent pas d'organiser.

Comment réfléchir, en effet, si les moyens de l'action humanitaire, à savoir l'ingérence en temps réel, enferment tous les acteurs dans le carcan d'une fiction planétaire ? Le « temps réel » constitue en lui-même un instrument efficace de globalisation des valeurs et croyances invoquées pour agir. Il permet de faire systématiquement l'économie du temps de l'analyse et de la réflexion au profit de considérations exclusivement logistiques et financières car les budgets publics ou privés, nationaux ou multinationaux des actions humanitaires sont considérables et ils doivent être dépensés suivant des échéances préétablies.

C'est ainsi que l'idéologie humanitaire apparaît comme un instrument de globalisation et de guerre contre toutes les formes d'altérité. Qu'elle ne soit pas seulement cela n'empêche nullement qu'elle est d'abord cela en termes d'impact idéologique.

La pitié dangereuse

Mon propos dans cet article n'est pas de considérer les acteurs de l'action humanitaire comme malintentionnés. L'idéologie humanitaire et la vulgate qu'elle entretient présentent d'incontestables dimensions impérialistes dont les troupes, volontaires ou appelées, ne sont pas individuellement responsables en totalité. Toutefois, la bonne foi ne constitue pas une preuve quelconque de validité d'une démarche, et, devant l'histoire, la responsabilité individuelle et collective demeure le dernier refuge d'une responsabilité humaine qui n'est pas celle d'une espèce mais d'une condition : celle d'homme au monde. Il y a tout lieu de craindre l'heure où les hommes de cette planète ne seront plus que des victimes ou des secouristes affairés, des policiers de la paix, des spécialistes du sauvetage. Ce monde-là serait un monde non seulement sinistre mais sinistré.

Avec l'idéologie humanitaire, c'est la conscience de soi et des autres qui est interpellée car le corps individuel comme ultime refuge ou verrou de l'autonomie saute. L'éradication de l'altérité et des diverses modalités de l'identité peut se réaliser sans bourreaux, par la simple efficacité d'une logique idéologique présentée ici comme mortifère.

La pitié des autres, noble sentiment s'il en est, devient dangereuse dès lors qu'elle aboutit à une globalisation exclusive d'altérité car négatrice du sujet. En appliquant les droits de l'homme à l'espèce, l'idéologie humanitaire pousse l'homme vers l'animalité. Le droit de jouir d'une vie biologique non menacée, comme un phoque, montre à quel point le souci exclusif de la préservation d'une espèce humaine en danger constitue une dérive à la fin du XX^e siècle.

Au-delà de ses intentions moralisatrices, l'idéologie humanitaire, parce qu'elle est fondamentalement exclusive et occidentalocentrée est un remarquable instrument de réification culturelle, sociale, politique. À ce titre, elle constitue le meilleur complément possible de l'exploitation capitaliste mondialisée en mettant en spectacle des valeurs pseudo-universelles qui rendent plus acceptables la démultiplication des exploitations et exclusions de toute sorte.

À mesure que les biens et les valeurs sont unifiés à l'intérieur du même cadre global, la pitié de l'autre, la solidarité, deviennent des sentiments et des pulsions virtuelles.

Attachés à un vaste réseau mondial où s'échangent ces biens et se transmettent ces valeurs, les hommes d'aujourd'hui, rendus grégaires à force de consensus et de pensée correcte trouvent dans l'idéologie humanitaire l'occasion d'une fiction de pitié des autres... pour éviter la pitié de soi. Détourné, pris en otage, occulté, le sens de la conduite des hommes, pitoyables ou apitoyés, se présente comme la plus grande victime potentielle de l'idéologie humanitaire. Contre les effets pervers de cette idéologie, seule une conscience lucide et partagée peut servir de vaccin. Ressentie comme nécessaire désormais par de nombreux acteurs de la tragi-comédie humanitaire, la reconquête du sens de ces pratiques est seule en mesure de maîtriser les dérapages idéologiques humanitaires.

Ceux-ci constituent une dérive idéologique qui ne remet pas en question la nécessité de disposer de principes fondamentaux qui, aujourd'hui, sont justement pervertis par les débordements de l'action humanitaire.

C'est en s'adressant à des sujets dignes que l'action humanitaire est en mesure de trouver sa propre dignité.

SYLEPSE

42 rue d'Avron
75020 Paris
SIREN 412 263 584
SIRET 412 263 584 00010
☎ : 06 60 91 36 60
fax : 01 42 00 34 47
Email : syleps@pratique.fr
<http://www.argyro.net/~sylepse>
diffusion : Vilo 2

Parution avril 1998

Mai 68, l'irruption

Henri Lefebvre

Préface de René Mouriaux et postface Pierre Cours-Salies.
Table ronde par Pierre Cours-Salies, René Lourau et René Mouriaux.
224 pages, 15 illustrations des affiches de Mai 68
Prix de vente public : 100 F

L'explosion fut si surprenante que les hommes du pouvoir faillirent le perdre. Partout ce ne fut que contestation et chienlit, barricades et occupations d'usine, grève générale ouvrière et «enragés».

Puis «situation révolutionnaire sans révolution», ce fut le reflux, Grenelle, la défaite électorale mais un nouveau cycle de lutte de classes qui secouera la France et l'Europe pendant 10 ans.

Menée tambour battant, l'analyse d'Henri Lefebvre, écrite pourtant à chaud, ne s'attarde pas sur les faits. Il nous propose une analyse en forme de clips. Il pose des questions, plante des repères, dégage des pistes de réflexion, passe au crible de la critique l'événement, la contestation qui ébranle l'état, le marxisme qu'il faut (dés)altérer, Herbert Marcuse et sa société close, la spontanéité, le romantisme révolutionnaire, les stratégies débordées et inadaptées, la gauche paralysée, la dualité des pouvoirs qui demeure bloquée, l'absence de projet de société.

Et pourtant, demeurent la contestation et l'autogestion à la fois brèche et processus possible.

Ni nostalgie ni évocation, ce livre est un «brûlot» typiquement soixante-huitard dans son inspiration politique et dans sa stimulation théorique. A trente ans de distance, il nourrit toujours les interrogations sur les possibles de l'histoire, sur les possibles d'un passé encore proche et d'un avenir à construire.

Pour tous contacts : ☎ : 06 60 91 36 60 / fax - répondeur : 01 42 00 34 47